



Compte-rendu du CSAL du 30/09/2025

Avant l'ouverture de la séance, un grand nombre d'agents de la cité administrative se sont invités à la réunion afin d'exprimer leur volonté concernant la gestion du parking à savoir la mise en place du système « premier arrivé, premier servi ».

La direction nous informe qu'une réunion est prévue dans l'après-midi et qu'elle va suggérer cette possibilité aux chefs de services. Parallèlement, un sondage sera réalisé auprès des agents pour connaître leur choix majoritaire : « premier arrivé, premier servi » ou rotation sur les places attribuées au prorata des effectifs de chaque service.

Par ailleurs, des actions intersyndicales sont menées sur le stationnement extérieur à la cité.

Le CSAL s'ouvre avec en points à l'ordre du jour le vote de deux PV, le résultat de l'observatoire interne, l'évolution des missions exercées par les PUC de l'Aude, le parking et les questions diverses.

L'observatoire interne fait ressortir que la DGFIP a des résultats bien inférieurs à ceux de la fonction publique d'État. Au vu de ce constat, SFP ne s'étonne pas de la baisse d'attractivité de la DGFIP. Pour exemple, 59 % des agents de la DDFIP de l'Aude estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens (30 % à la FPE), et seulement 30 % des agents sont optimistes sur l'avenir de la DGFIP (60 % pour la FPE).

Le Directeur demande si les OS ont des propositions d'actions pour améliorer les résultats de l'observatoire interne. Les OS demandent que des réunions par site avec l'ensemble des personnels soient privilégiées, plutôt que des réunions catégorielles finissant par des parties de golf ou une visite à la réserve africaine. Ces journées sont évidemment mal perçues par les agents qui n'ont pas été associés en amont et n'ont parfois eu aucun retour.

Par ailleurs, les OS ont proposé d'autres pistes afin d'améliorer ces résultats.

La disparition des PUC au 1<sup>er</sup> septembre 2026 est abordée. La Direction est en attente d'informations de la part de la DIRCOFI, de la note nationale sur le SIE du futur et des réponses aux interrogations qu'elle a faites remonter au service RH de la DG, et n'a pas pu répondre aux nombreuses questions posées.

A ce jour, rien n'est arrêté, ni sur le calibrage, ni sur l'implantation, ni sur l'organisation des services. Tout est flou. Nous restons donc vigilants sur le sujet.

Concernant les problèmes de parking sur Carcassonne, nous avons rappelé la volonté des agents « premiers arrivés, premiers servis ». Dans le cas contraire, il a été acté que le Directeur départemental fera une note de cadrage aux chefs de services pour une totale équité, et que le fait du Prince ne devienne pas le fait du Baron. Six places seront créées derrière la cité administrative : quatre pour les véhicules de service et deux pour la Direction dans le cadre du plan de continuation de l'activité (PCA).

Concernant le parking extérieur, la Direction précise qu'aucune prise en charge financière ne sera octroyée.

Le problème de stationnement pour les agents du CDC a été également évoqué.

Questions diverses :

- travaux au CDC : en prévision des phases de travaux bruyants, la Direction a aménagé deux espaces pour les agents nouveaux ou ne faisant pas de télétravail.
- ménage à Narbonne : la Direction confirme que le prestataire ne donne pas satisfaction. Ce constat a déjà fait l'objet de remontées.

